

La Gazette Harnésienne

NUMÉRO
310
MARS
2017

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE HARNES

ville-harnes.fr



Inauguration du Skate Park

P. 5

SOMMAIRE

P.4 - Culture



P.5 - Sport



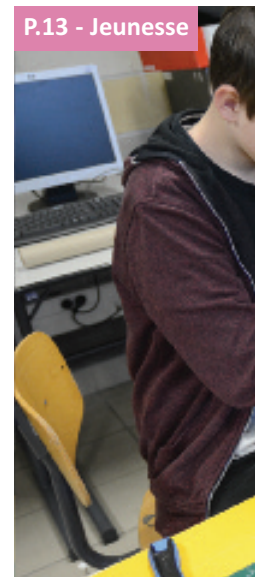
P.11 - Grands projets



P.12 - Vie associative



P.13 - Jeunesse



Et aussi...

P.8 - Développement durable

P.9 - Citoyenneté

P.10 - Solidarité

P.16 - Vie municipale

P.18 - Infos pratiques

P.19 - Regard sur le passé

N° 310 - MARS 2017

MENSUEL D'INFORMATION
6000 EXEMPLAIRES

Rédaction et administration
Mairie, Grand' Place
62440 Harnes

Commission paritaire n° 72253

Directeur Fondateur > André Bigotte (†)

Directeur de publication > Philippe Duquesnoy

Rédacteur en chef > Philippe Duquesnoy

Rédaction, conception et photos > Vanessa Arantes, Dominique Duez,
Céline Lépillot, Eric Muller, Romaric Pochet, Frédéric Régnier

Contact > gazette@ville-harnes.fr - Tél. : 03.21.79.42.79

Impression > Imprimerie Delezenne. 19 Rue Leblond, 62119 Dourges - Tél. : 03.21.20.05.20



Édito

Chères Harnésiennes, Chers Harnésien,

Comme vous le savez, la Jeunesse est l'un des axes majeurs pour l'avenir de notre pays, de notre territoire, de notre ville.

C'est pourquoi, j'ai fait le choix, depuis 2008, d'un pari sur l'avenir, celui d'accompagner au mieux nos enfants et nos jeunes, à vos côtés en offrant un maximum de moyens, de structures, outils dédiés à la mise en œuvre d'une politique cohérente et efficace.

Rénovation des bâtiments scolaires, accueils de loisirs, création d'un Relais Assistants Maternels... Aujourd'hui, c'est la création d'un nouveau skatepark qui fait la une de notre Gazette et qui est mis à l'honneur.

Fruit d'un long travail mené autour de ce projet, réalisé par les services municipaux que je remercie d'ailleurs, cette plateforme destinée à nos jeunes est une nouvelle entité où ils pourront s'adonner en sécurité à leur pratique, ou bien encore venir la découvrir. Sis au cœur de l'espace Mimoun, il favorisera également les échanges avec les tiers associatifs et d'autres publics fréquentant les lieux.

Notre ville poursuit sa mutation, les chantiers de la Médiathèque et du futur restaurant scolaire en témoignent. D'autres travaux, sujets et services sont déjà en gestation.

Bien que cela soit évidemment important, la vie de notre commune ne se limite pas à l'entretien de nos voiries, de nos bâtiments existants ; quand bien même ces aspects demeurent fondamentaux et quoi qu'en disent les mauvaises langues, nous y travaillons !

La vie d'une commune passe également et avant tout par l'accompagnement et le service rendu à la population qui y réside ! Offrir de nouveaux services, de nouvelles structures à notre population, dans un contexte budgétaire contraint, maintenir une qualité de service public, malgré tout, voilà des enjeux qui devraient rassembler autour de nous ceux qui font le choix d'une critique stérile, voire démagogique... C'est regrettable. C'est regrettable, mais cela ne nous empêchera pas de poursuivre, avec détermination notre action à votre service.

Oui, nous maintiendrons le cap fixé, oui nous continuerons à travailler, ardemment, à la réflexion engagée d'une future maison de la santé, à développer les actions culturelles, y compris au cœur de nos quartiers, ou en proposant de magnifiques expositions sur nos racines... Oui nous favoriserons autant que faire se peut la vitalité sportive de notre ville, et tenterons d'accompagner au mieux les bénévoles, qui, à l'image du club d'escrime, tentent de faire connaître et partager leur passion, leur engagement.

Ensemble, continuons d'avancer !



Philippe DUQUESNOY

**Maire de Harnes
Vice-Président de la
Communauté d'Agglomération
de Lens-Liévin**



"Il n'y a pas d'âge pour commencer la musique"

Musique



Nathalie et Clémence : mère et fille aux côtés d'Anna Lacharrière pour apprendre la clarinette

Qui a dit que l'apprentissage de la musique n'était réservé qu'aux enfants ? Dans notre ville, l'école de musique accueille également des adultes, tant pour la formation musicale que pour les cours d'instruments.

Ce samedi-là, nous allons à la rencontre d'Anna Lacharrière, professeur de clarinette et de formation musicale adultes, et de quelques-uns de ses élèves.

Anna a débuté la musique à l'âge de 7 ans. *"Mes parents m'ont inscrite pour m'occuper le mercredi après-midi. Mon petit voisin, au passage, très mignon, faisait de la clarinette,*

c'est pourquoi j'ai choisi cet instrument... Voilà pour l'anecdote !" Depuis, elle n'a pas quitté les bancs de l'école. Elle fait ses études au conservatoire de Tourcoing, où elle obtient la médaille d'or. Direction ensuite Paris où elle reçoit le prix de la ville. Elle fait ses débuts comme professeur de clarinette à Fleurbaix. Et en 94, elle intègre l'école de musique de Harnes. Elle enseigne aussi à Lomme et Quesnoy-sur-Deûle. On la retrouve également parmi les clarinettistes de l'Harmonie, avec lesquels elle a monté un cœur de clarinettes. Elle a enfin mis en place un autre ensemble avec les débutants. *"Le plus beau cadeau que je puisse faire, c'est de transmettre ma passion. Je ne changerai de métier pour rien au monde."*, nous confie-t-elle.

Au fil des ans, l'infrastructure locale diversifie ses formations et les ouvre aux adultes. *"Il n'y a pas d'âge pour commencer la musique. Je m'adapte à chacun."*, affirme Anna. La preuve en est avec Clémence et sa maman, Nathalie. La première a débuté la clarinette il y a 2 ans ; la seconde, en septembre dernier. *"Chaque samedi, j'amenais ma fille à son cours. Je l'écoutais. Je croisais des adultes. Alors pourquoi ne pas tenter ?"* Cet apprentissage demande de l'assiduité et de la concentration. *"Mais on oublie tous nos soucis. On rencontre d'autres personnes. Et puis, Anna a cette manière de transmettre sa passion : ça donne envie d'en faire !"* Mère et fille progressent ainsi ensemble, à leurs rythmes, et préparent d'ores et déjà leurs futures auditions.

Un spectacle sur le fil

Deuxième représentation issue de la programmation culturelle 2017, l'improbable histoire de Petrouchka et ses amis ont émerveillé les amateurs de marionnettes traditionnelles.

A destination des plus jeunes, le spectacle est en réalité une libre adaptation du ballet conçu par le compositeur Russe *"Igor Stravinski"*. L'histoire nous transporte à St Petersburg où un grand marionnettiste produit un spectacle de puppets d'une rare drôlerie. On y découvre la marionnette Petrouchka, clown acrobate, jongleur et chanteur, faire le show sous les yeux amusés d'une foule venue assister au spectacle. A la nuit tombée, en l'absence du Grand Maître, Petrouchka prend vie, sort de son castelet, et l'aventure commence...

Au détour de récits farfelus sur les envolées lyriques de Stravinski, le spectacle résonnait comme une invitation au rêve et permettait aux plus jeunes de prendre part au conte, grâce aux nombreuses interactions avec le public. Spectaculaire, bourré d'effets, d'humour, de costumes chatoyants et polychromes, Petrouchka a conquis les spectateurs.

Marionnettes



Au cœur d'un voyage imaginaire avec Petrouchka

Inauguration du skatepark : investir pour la jeunesse

Loisirs



Les jeunes harnésiens sont déjà fans de cette nouvelle infrastructure

Vendredi 17 février, les habitants du quartier et les jeunes étaient invités pour l'inauguration officielle du skatepark, un équipement qui vient compléter harmonieusement tout ce qui existe déjà dans le complexe Mimoun.

Au commencement, notre Maire, Philippe Duquesnoy, a emmené le groupe devant la fresque réalisée par Lucas, Dylan, Younès, et d'autres ados ayant fréquenté le C.A.J. à la Toussaint l'an dernier, et illustrant les sports urbains. Ensuite, est intervenue la coupure du ruban, qui a ouvert officiellement cette nouvelle installation.

Aussi, au vu du contexte financier particulièrement difficile, la ville a sollicité des partenaires institutionnels et des soutiens volon-

taristes des initiatives harnésiennes.

L'investissement total pour le skatepark s'élève ainsi à 58.000€ TTC. Le Département a participé à hauteur de 10.667€ ; la Région, 17.333€ ; la dotation parlementaire, 17.000€ ; et la commune, 13.000€.

Patricia Rousseau, Conseillère Départementale, représentant le Président Michel Dagbert, a salué la réalisation de cet aménagement, en direction des très nombreux jeunes de 12 à 25 ans, issus du quartier identifié comme prioritaire. Il répond à la question de l'accompagnement et de l'insertion de la jeunesse autour des thématiques des cultures urbaines.

Frédérique Masson, Députée suppléante, s'est faite porte-parole de Guy Delcourt, le

Député, en félicitant le travail de la Municipalité en direction de la politique sportive, importante à Harnes. *"La réserve parlementaire doit servir en priorité à des sujets palpables, en matière de sport, de culture et de solidarité."*

La Municipalité souhaite doter notre commune d'équipements favorisant la pratique sportive.

D'autres projets verront le jour dans le futur...

58.000€

Coût total
du skatepark

13.000€

Coût pour la ville

Prêtes pour leur "compét" !

C'est lors d'une compétition interne, organisée mi-janvier, que les 7/9 ans de l'Espérance Gym ont montré à leur entraîneur, Camille Mlynarczyk, leur talent de jeunes compétitrices.

Toutes ont effectué des enchaînements sur les 4 agrès (barre, poutre, sol, saut), ont été jugées et récompensées. Les remarques leur ont permis de travailler leurs points faibles afin d'être prêtes pour la compétition qui aura lieu les 11 et 12 mars à Boulogne-sur-Mer. Une grande première pour 9 d'entre elles ! Tous nos encouragements, en espérant qu'elles décrochent une place sur le podium !

Podium



Gymnastes en herbe

“Le sport est le développement de soi, le sport est l'école de la vie”

Récompenses



Une ville 100% sportive

Le Centre Culturel Jacques-Prévert accueillait, début février, la cérémonie des sportifs, mettant à l'honneur les clubs de notre ville.

Christophe Bocquillon, président de l'UASH, a pris la parole en guise d'introduction, rappelant que *“le sport fait partie de notre vie et de notre culture locale à Harnes. Nous avons la chance d'avoir de nombreux équipements de qualité, contribuant ainsi à la volonté de se surpasser, d'accueillir les jeunes dans de bonnes conditions et ainsi obtenir des résultats.”*

Il conclut en citant Aimé Jaquet, entraîneur

mythique de l'équipe de France de football en 1998 : *“le sport est le dépassement de soi, le sport est l'école de la vie”*.

Joachim Guffroy, Adjoint au Maire en charge du sport et du mécénat, a tenu à souligner l'importance du travail réalisé tout au long de l'année par les employés municipaux qui gravitent dans le monde sportif. *“J'ai souhaité que cette cérémonie de récompenses aux sportifs harnésiens soit également la vôtre”*. Il précisa que les résultats sont également le fruit du travail des éducateurs, entraîneurs, dirigeants d'associations et bénévoles qui œuvrent dans l'ombre.

Philippe Duquesnoy a quant à lui souhaité mettre l'accent sur les valeurs du sport, le respect de l'adversaire, l'humilité face à l'effort et le dépassement de soi. La volonté de la Municipalité est de développer le sport pour tous et d'encourager l'accessibilité. *“Notre ville met à disposition de nombreuses infrastructures, permettant à près de trente associations d'en bénéficier, avec 2800 licenciés”*. Par ailleurs, l'effort financier municipal permet également de soutenir les clubs afin qu'ils évoluent dans de bonnes conditions.

Les différents sportifs se sont vu remettre des diplômes et trophées, récompensant ainsi des titres prestigieux obtenus en 2016.

Victoire



Un club bien décidé à gagner !

Une rencontre serrée, mais gagnée !

C'est un creux de saison un peu compliqué pour les poloïstes de Harnes, à l'heure de recevoir Moulins dans leur bassin de la piscine Marius-Leclercq, le 21 janvier dernier.

L'équipe d'Emilien Caron avait commencé la saison de fort belle façon mais avait accumulé 5 défaites sur les 5 dernières rencontres, coulant doucement vers la 9^{ème} place, loin des ambitions annoncées en début de championnat ! Plus que jamais motivée à gagner face à Moulins, l'équipe locale menait 10 à 7 à la moitié de la rencontre. Moulins a cependant remonté le score au 3^{ème} quart temps, entraînant un passage à vide redouté pour les Harnésiens. Mais il en fallait plus pour les abattre ! Même si la fin de rencontre a été très serrée, et les dernières minutes décisives, les poloïstes ont terminé sur un score de 18 à 17. Ils ont eu chaud mais savourent d'autant plus cette victoire !

> Prochaines rencontres : le 4 mars à 21h face à Limoges et le 18 mars à 21h face à Givors.

Beaux matches pour nos équipes premières de volley

Courant février, les équipes premières du VCH et HVB rencontraient respectivement St Fons et Tourcoing. Retour sur ces matches.



Le **Volley Club Harnesien** accueillait, salle Maréchal, St Fons, le 4 février dernier. Sur le papier, l'équipe de Emilie Hipp n'avait aucune raison de craindre les Lyonnaises, actuellement dernières du championnat. Sur le fond, les joueuses harnésiennes avaient la nécessité de prendre au moins 3 points en vue de s'octroyer une place de choix sur le podium des play-off.

Prudente, la coach l'était avant le début de la rencontre et rappelait *"qu'il ne faut jamais sous-estimer une équipe qui ne risque rien"*. Malgré quelques fautes et une baisse de dynamique en fin de match, le VCH s'est finalement imposé 3/1.

Enfin, à l'heure où ces lignes s'écrivent, les play-off sont officiellement acquis et les volleyeuses feront face à Istres le 25 février. Un match attendu et décisif pour une équipe ambitieuse...



Le **Harnes Volley Ball** rencontrait quant à lui Tourcoing. On s'attendait à un match tendu, dont

l'issue était incertaine. En effet, Tourcoing, leader, pouvait, en cas de défaite, céder la place au HVB de Claude Clément. Après un début de match difficile (23/25) pour nos joueurs, notre équipe s'est bien reprise dans le 2^{ème} set (25/22). Le HVB pouvait, entre autre, compter sur les bons choix de son passeur, Clément Boutier. Malheureusement, le physique des joueurs n'a pas tenu et Tourcoing s'est avéré plus résistant avec 14/25 et a remporté le match au tie-break, 10/15.

Finalement rien ne change au niveau du classement et les deux formations sont maintenant en play-off pour se mesurer aux meilleures équipes de leur championnat.



De belles affiches à la salle Maréchal

Du haut niveau en 3 armes

Traditionnellement, le cercle d'escrime de Harnes organise une compétition de niveau régional au complexe André-Bigotte. Sur deux journées, le C.E.H. avait installé 12 pistes et a accueilli pas moins de 170 tireurs avec des signatures de prestige.

Le samedi, une cinquantaine de jeunes se sont rencontrés à l'épée. Parmi eux, 2 Harnésiens se sont positionnés en 10^{ème} et 11^{ème} places, à la grande satisfaction du président, René Wozniak. Le dimanche, les sportifs ont reçu la visite de notre Maire, Philippe Duquesnoy qui, après avoir apprécié les combats, a remis les médailles aux seniors. On notera également la présence de Fabrice Wanhems, entraîneur venu en "voisin", qui compte parmi ses disciples deux médaillés olympiques.

Epée



Une passion, dès le plus jeune âge



Flèches et nouvelles recrues au club



Convivialité autour des cibles pour désigner les reines et rois de l'année



Le 21 janvier, dans le préau de l'école Diderot, l'Amicale Laïque Tir à l'Arc avait donné rendez-vous à ses adhérents, pour le traditionnel tir du roy. Une trentaine d'archers se sont mesurés durant cette séance, sans enjeu de compétition, sous le regard des élus municipaux venus présenter leurs vœux. Plusieurs jeunes étaient présents pour découvrir cet art ou s'entraîner. Et à en croire Vincent Riti, le président, certains ont un avenir très prometteur et feront sans doute parler d'eux lors des prochaines compétitions... Affaire à suivre !

Trottoirs, voiries et produits phytosanitaires au cœur d'une démarche de développement durable !

Entretien



Avoir un trottoir propre : un geste citoyen

Nombreux sont celles et ceux qui s'interrogent sur leurs responsabilités en termes d'entretien des trottoirs. Voici un rappel de quelques règles fondamentales, qui participent au mieux vivre ensemble mais également à l'embellissement de notre commune.

Ainsi, sur arrêté départemental, dans toutes les rues, voies publiques et passages privés, les propriétaires et locataires sont tenus de balayer depuis le mur du logement jusqu'au caniveau, qu'il y ait ou non un trottoir.

Par ailleurs, ils doivent aussi enlever les mauvaises herbes qui se trouvent en bordure de leur propriété. Ces déchets ne doivent bien entendu pas être jetés sur la voie publique ou dans les avaloirs d'eaux pluviales. A savoir qu'il est possible de fabriquer vos désherbants 100% naturels, à base d'eau (5 litres), de vinaigre blanc (200 mL) et de sel iodé (1 kilo). L'eau de cuisson des pommes de terre, bouillante, fera également le même effet.

En cas de neige ou de verglas, l'arrêté municipal prévoit qu'il convient de déblayer, de façon à permettre la circulation des piétons dans des conditions de sécurité satisfaisante.

Les dispositions sont prises pour que les caniveaux soient dégagés sur une largeur de 50 cm. En cas de verglas, vous êtes tenus de jeter du sable, du sel, du mâchefer ou tout autre produit non nocif donnant le même résultat.

Si chacun d'entre-nous réalise ces gestes citoyens, cela participera à l'embellissement de la commune.

Cet embellissement, rappelons-le, est également assuré au quotidien par les agents des services techniques. Ces derniers passent quotidiennement avec des pinces ou machines automatiques (Glutton) et assurent le désherbage ainsi que l'entretien des espaces publics, très nombreux sur la commune !

Objectif zéro phyto !

Depuis le 1^{er} janvier 2017, il y a interdiction pour l'Etat, les collectivités locales et établissements publics, d'utiliser ou de faire utiliser des produits phytosanitaires, sauf pour les voiries dans les zones étroites, les cimetières et les terrains de sport. Sont autorisés les produits de bio-contrôle utilisés en agriculture biologique.

A Harnes, cette mesure a été anticipée il y a quelques années déjà, sous l'impulsion de Philippe Duquesnoy, pour qui la non-utilisation de produits phytosanitaires participe à la préservation de la faune et de la flore et contribue à un développement durable.

A noter qu'au 1^{er} janvier 2019, il sera interdit de mettre sur le marché, de délivrer, d'utiliser et de détenir des produits phytosanitaires pour un usage non professionnel, sauf pour les produits de bio-contrôle et les produits composés uniquement de substances de base.

Nos Quartiers d'Été : appel à bénévolat



Face aux succès des précédentes années, la ville de Harnes réitère l'opération "Nos Quartiers d'Été" durant la période estivale. Cette année, l'événement "Nos Quartiers d'Été" aura lieu les **26 et 27 août 2017**, au complexe Bouthemy.

Vous souhaitez vous investir dans la mise en place de ces festivités ? N'hésitez pas à vous rapprocher d'Anissa Hilmi à la Maison des Initiatives Citoyennes ou d'Amélie Jasiak au Service d'Aide à la Vie Associative.

> Plus d'infos : 03.21.67.43.10 (MIC) ou 03.21.79.42.79 (SAVA).

A vos agendas : la MIC et le PIJ vous proposent 3 temps forts

> **Espace Info Formation** : Vous souhaitez vous informer sur l'orientation, les métiers, la formation, la création d'entreprise, ou simplement obtenir des conseils, l'Espace Info Formation sera à votre disposition **les 9 mars et 6 avril au Point Information Jeunesse et le 23 mars à la Maison des Initiatives Citoyennes, de 14h à 16h.** > Plus d'infos sur www.ville-harnes.fr.
Inscriptions et infos : 03.21.67.43.10 ou 03.21.13.82.42.

> **Permanence ADITEC** : Une réunion d'information, animée par l'ADITEC, se tiendra à la Maison des Initiatives Citoyennes le 4 avril, de 14h à 17h. Cette réunion apportera toutes les réponses à vos questions, concernant la création d'entreprise. > Infos : 03.21.67.43.10



Venez célébrer Pâques avec les quartiers des Sources et de la Gaillette



> Les Conseillers de **quartier des Sources** organisent une chasse à l'œuf, de 14h30 à 16h30, salle Danel, le samedi 1^{er} avril. Réservée aux enfants de 2 à 12 ans, du quartier. Au programme : ferme itinérante, chasse à l'œuf et goûter. Inscriptions du 17 au 26 mars inclus. Ramener une boîte de denrées alimentaires non-périssables destinée à PACTE 62.

> Infos et inscriptions : Anita au 06.22.31.44.50 ou Simone au 06.68.24.30.08.

> Le **quartier de la Gaillette** organise, le samedi 8 avril, salle LCR, de 14h à 16h, une chasse à l'œuf. Au programme : mascotte, chasse à l'œuf, maquillage, coloriage. Les enfants doivent être accompagnés des parents. Ramener une boîte de denrées alimentaires non-périssables destinée à PACTE 62.

> Inscriptions à la MIC les 29 et 31/03 de 14h à 17h ainsi que le 01/04 de 10h à 12h. Infos : 03.21.67.43.10.

50 ans d'amour



Lucienne Caffier et Marcel Cossart

Lucienne Caffier et Marcel Cossart se sont mariés le 11 septembre 1967 à Hénin-Beaumont. 50 années après, jour pour jour, ils ont renouvelé leurs vœux devant leur famille.

De leur union, sont nés 7 enfants. Et leur bonheur s'est grandi de 13 petits-enfants et de 2 arrière-petites-filles, prénommées Mahina et Isis. Dès 1962, Marcel travaille dans diverses entreprises de la région, comme apprenti plombier et couvreur, puis charpentier couvreur. En 67, il devient ouvrier chez Laversin à Loison ; et en 70, mineur aux fours à coke de Drocourt. Depuis 73, les problèmes de santé arrivant, il est reconnu en invalidité. Lucienne est, dès 61, mécanicienne en confection chez Seilliez à Roubaix. Elle cesse toute activité salariée après son mariage afin de se consacrer à l'éducation de leurs enfants. Félicitations à eux !

Un couple en or



Ariane Godin et Jacques Durand

Eux aussi se sont mariés le 11 février 1967, mais à Harnes. Ariane Godin et Jacques Durand ont échangé de nouveau leurs "oui" le samedi 18 février.

Jacques a effectué toute sa carrière professionnelle chez LMEN à Annay. Il y entre le 1^{er} janvier 69 comme ouvrier, y gravit tous les échelons, et devient le directeur de la société jusqu'en 2006, année de son départ en retraite. Dès 62, Ariane est ouvrière en filature chez Caulier Frères à Tourcoing. Elle cesse toute activité salariée en 71 et se consacre pleinement à l'éducation de leurs 3 enfants. Aujourd'hui, tous deux profitent de leurs loisirs. Outre la cuisine et les sorties entre amis, ils apprécient les balades quotidiennes avec leur chien, les voyages, et partagent leur temps entre Harnes et la Côte d'Opale. Toutes nos félicitations !

L'accès aux soins à portée de main

A l'initiative du monde médical, de l'ARS et de la Municipalité, une étude générale quant à l'implantation d'une maison de santé sur Harnes est actuellement en cours.

La réflexion menée est en pleine adéquation avec la volonté politique municipale, de déployer un réseau efficace et complet sur la commune, de manière à ce que tous les habitants puissent avoir accès à un système de soins.

Depuis son élection en 2008, Philippe Duquesnoy et son équipe s'investissent au quotidien, et à travers différentes actions, pour que la population soit suivie mais également sensibilisée.

C'est par exemple le cas avec le dépistage du cancer du sein lors d'Octobre Rose.

Plusieurs objectifs sont actuellement à l'étude, à savoir : la prise en charge et le suivi ; des patients atteints de maladies chroniques ; de la femme, de la mère et de l'enfant ; de la douleur et des patients en fin de vie.

Cela impliquerait la présence de nombreux partenaires médicaux, lesquels travaillent également sur cette étude afin de proposer des moyens et des actions aux objectifs du projet de santé.

Des informations complémentaires quant à cette étude vous seront communiquées ultérieurement dans votre mensuel.



2017 : une année de chantiers

Médiathèque



Un projet d'envergure, chemin de la 2^{ème} voie

Trottoirs



La rue François-Delattre poursuit sa rénovation

La Municipalité poursuit sa volonté de proposer aux Harnésiens des services de proximité de qualité. Les projets ne manquent pas. Certains seront amorcés en 2017 ; d'autres se concrétiseront. Lumière sur les premiers chantiers de cette année.

Chemin de la 2^{ème} voie, tout près du cimetière et de la mosquée, les travaux battent leur plein. Là, d'ici 18 mois, s'y érigeria la **Médiathèque**. Les ouvriers s'y affaireront depuis début janvier. D'un côté, ils réalisent les pieux de fondations sur lesquels s'installera le bâtiment en forme de galet posé sur l'eau. Ils procéderont ensuite aux élévations. De l'autre, un nouveau parking, comprenant 48 places de stationnement dont 5 PMR, prend peu à peu forme. Dessous, y a été inséré un réservoir infiltrant pour l'écoulement des eaux de pluie. A noter que le site sera clôturé et vidéosurveillé.

Non loin de là, derrière la salle Chopin, sur le terrain destiné à construire un lotissement

par CopArtois, un projet annulé puis abandonné depuis, se dressera le futur **restaurant scolaire**. Avec ce nouvel équipement, la Municipalité souhaite pallier la vétusté des restaurants scolaires du quartier de la Gaillette et ainsi regrouper tous les enfants des écoles A.-France, Curie et Pasteur en un même lieu. Courant février, les services municipaux ont déposé le permis de construire. Le marché devrait être lancé début mars ; et les travaux commenceront fin mai. Le bâtiment, qui sera livré fin 2017, sera de type modulaire métallique, respectera la réglementation thermique 2012 et les normes d'accessibilité en vigueur. Il pourra accueillir 200 personnes, soit 180 écoliers et le personnel communal. Il sera composé d'une salle destinée aux maternels, et d'une autre pour les primaires. L'accès principal de ce site, complètement clôturé et vidéosurveillé, se fera par la rue de Commerce ; et celui pour le parking, par la rue du Chemin de Fer.

Quittons ce secteur et rendons-nous du côté du collège, **rue François-Delattre**. La rénovation et la création des trottoirs, côté droit, de l'avenue Barbusse au Chemin Valois, sont terminées. Les ouvriers procèdent actuellement à la mise en place de la borduration, des caniveaux, et à la pose des enrobés au niveau de la portion entre l'avenue Barbusse et la rue de Scuttari.

Parallèlement, durant les vacances d'hiver, quatre agents des Services Techniques œuvraient au sein de la **primaire J.-Jaurès**. Dans le couloir menant à la bibliothèque de l'école et dans les escaliers, ils ont retiré la bourre des murs, plaqué et isolé. Il ne leur restera plus qu'à peindre afin d'égayer davantage les lieux.

D'autres chantiers verront le jour ici et là, dans une dynamique constante, et trouveront écho dans nos colonnes.

SFR accélère votre quotidien

Les abonnés SFR/Numéricable seront heureux d'apprendre que les travaux d'installation pour le Très Haut Débit sont désormais terminés. Les Harnésiens intéressés sont donc éligibles à la fibre FTTP (Fiber To The building). **Cependant, il convient de contacter votre fournisseur pour connaître les détails du raccordement, la Municipalité ne gérant aucunement ces aspects techniques.**

Cette avancée technologique vous permet de bénéficier de débits internet 50 fois supérieurs à l'ADSL classique en atteignant désormais un débit théorique de 1gbit/seconde. L'expérience cinématographique en ressort transformée et vous propose une qualité d'image très haute définition* sur votre téléviseur, tout en profitant d'un ensemble de services et de contenus audiovisuels premium.

Pour vérifier l'éligibilité de votre foyer, rendez-vous sur : <http://www.sfr.fr/box-internet/la-fibre-chez-vous/#> en saisissant votre adresse ou numéro de téléphone fixe de préférence. De nombreuses offres adaptées vous attendent.

**Sous réserve de disposer d'un téléviseur compatible 4K.*



En direct avec CetaRadio !



Radio

Harnes sur les ondes

Arrivées dès février 1995 avec *"Radio HK"*, les stations de webradio ne cessent d'éclore et de se développer sur la toile. Le 20 avril 2011, l'association CetaRadio était créée par des étudiants lillois dans notre ville. Aujourd'hui encore, un groupe de passionnés poursuit cette volonté de la faire vivre et évoluer. Rencontre.

Qui dit association, dit comité directeur. Laurent Masquelier occupe le poste de président ; Patrick Vlamynck, ceux de co-président et trésorier ; et Vincent Vanderbregt, celui de secrétaire. Tous ont des rôles spécifiques et bien définis pour la bonne marche de

CetaRadio. Programmation musicale, planification et animation des émissions, recrutement des nouveaux animateurs, responsabilité de la technique, gestion du site internet, tutorat des jeunes volontaires en service civique, reportages photos et vidéos sont autant de missions qui leur incombent.

CetaRadio diffuse des émissions régulières. Le lundi, de 19h à 20h, retrouvez *"Autour de la musique"* avec Vincent. Le mardi, mêmes heures, et le dimanche de 20h à 21h, Laurent anime *"Le Top"* et vous propose de réécouter les 15 meilleurs titres de la semaine choisis par les auditeurs. Rendez-

vous vous est donné le jeudi de 19h à 20h et le samedi de 20h à 21h, avec Ludovic Delayre, membre basé au Puy en Velay, pour *"Décennies 80-90's"*. L'équipe des Hauts-de-France, qui s'est vu récemment renforcée par l'arrivée d'Andy Trouwaert, volontaire en service civique, et de Jordan Devillier, met à l'honneur les talents régionaux via *"le Nord Acoustic Show"*, chaque dimanche de 18h30 à 20h. Une première édition *"live"* de cette émission se déroulera le samedi 17 juin, dès 19h, au Centre Culturel J.-Prévert. Le reste du temps, de la musique est diffusée 24h/24. Et pour les écouter, il suffit de cliquer sur <https://www.cetaradio.fr/nous-ecouter> et de suivre les instructions !

L'association est ouverte à toute personne, membre actif ou sympathisant. Les mineurs devront avoir l'autorisation de leurs parents.

Si, vous aussi, vous désirez animer une émission, leur apporter une aide technique ou financière (don), ou encore prendre part à la vie et aux décisions relatives à la webradio, vous êtes les bienvenus.

Web : www.cetaradio.fr - **Facebook :** <https://fr-fr.facebook.com/cetaofficiel/>

Mission accomplie

Février 2017, un groupe de volontaires de l'Association Harnes-Kabouda s'est rendu dans le village de brousse de Kabouda, au cœur du Burkina Faso. L'objectif et les enjeux étaient nombreux...

En dehors des soins habituels et des parrainages scolaires, le gros du travail a d'abord été la répartition équitable du container, au sein de la population, expédié de Harnes deux mois plus tôt.

Le voyage avait également une dimension symbolique particulière avec le dixième anniversaire d'existence du *"barrage"* ; cette retenue d'eau de 45 hectares, dont le maître-d'oeuvre est l'association Harnes-Kabouda. En guise de cadeau, on notera la programmation d'une soirée festive avec un grand feu d'artifice à la clé, concoctée par l'association.

L'autre point fort de cette mission aura été la rencontre avec les enseignants et élèves du tout nouveau collège de Kabouda. Grâce à une subvention départementale, l'association harnésienne a contribué à l'apport d'équipements fondamentaux nécessaires au développement scolaire du territoire. Pour couronner le tout, la mission a remis des courriers en provenance des 6^{èmes} du collège V. Hugo, sur la base d'un processus d'échanges entre collégiens harnésiens et kaboudais. Autant dire que les réponses sont attendues avec impatience !



Jumelage

La convivialité comme maître-mot

L'imaginaire au service de la pédagogie



Au collège Victor-Hugo, les élèves, tous niveaux confondus, prennent plaisir à imaginer et à créer des objets, tout en répondant aux consignes données.

Avant les vacances d'hiver, quelques élèves ont exposé leurs créations, réalisées en cours d'arts plastiques. L'ensemble des classes, de la 6^{ème} à la 3^{ème}, a participé au dispositif "Elève à l'œuvre", en lien avec le Frac de Dunkerque.

A chaque niveau, son thème. Les 6^{èmes} ont travaillé sur "Ma coiffe, elle décoiffe" ; les 5^{èmes}, sur l'insect'objet et la parodie du Petit Chaperon rouge ; les 4^{èmes} et 3^{èmes}, sur la dénonciation des violences faites aux enfants et contemporaines. Aliénor Dumont et Laurine Vandenabeele, en 5^{ème} 1, sont fières de nous expliquer leurs œuvres. Tout comme leurs camarades, elles ont pioché parmi une liste de noms scientifiques. L'une s'est vu

attribuer "voguépistachédégazandus" ; et la seconde, "défécacahuèteglissandus". Charge ensuite à elles de le décomposer, de rechercher des choses ayant un rapport, et d'imaginer le reste. Ce sont donc de drôles d'objets, à la fois inédits et insolites, sans oublier des photographies chargées d'émotions, qui étaient exposés dans la salle EROA du collège cette semaine-là.

Sacré challenge !

Autre projet, autre salle : celle de technologie.

Là, ce sont des 3^{èmes} qui s'activent, réfléchissent, inventent. Ils sont 12 à participer au concours national "Course en cours", encadrés par leurs professeurs de technologie et de physique, M. Taarabit et Mme Brahimi, et du maître ouvrier du collège, Jean-Marc Mionnet.

Deux équipes présenteront chacune un bolide. Car, il s'agit, pour nos collégiens, de

fabriquer une voiture de course en collaboration avec les 1^{ères} STI 2D du lycée Béhal de Lens, tout en respectant un cahier des charges très strict. "Le jour du concours, il faut pouvoir démonter et remonter le moteur, la batterie et les roues en moins de 2 minutes.", nous informent-ils. Le moteur et la batterie leur sont fournis par l'organisateur. A eux de concevoir le reste, stand y compris, avec notamment l'aide de Séverine Huant d'Archicarton.

Et c'est dans leurs poubelles, parmi les cartons et autres déchets recyclables, que nos ingénieurs automobiles en herbe ont trouvé leurs matériaux. Un beau défi qu'ils se sont lancé !

Encore un peu de patience pour découvrir et apprécier leurs talents. La finale académique aura lieu en avril ; et la nationale, en mai-juin.

Bourses d'études supérieures : l'Agglo de Lens-Liévin peut vous aider !

Vous êtes doctorant, originaire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, vous n'êtes pas boursier du CROUS... : vous pouvez alors prétendre à une bourse communautaire.

Retrouvez toutes les infos, conditions et dossiers à l'adresse suivante : www.agglo-lenslievin.fr > Bourses universitaires.

> Infos : 03.21.79.05.27

Une première séance d'éveil réussie

Notes de musique, chansons et histoires résonnaient le vendredi 17 février, au local du Relais d'Assistants Maternels (RAM). La raison ? La venue de 2 intervenants de l'école de musique municipale.

Le RAM accueille les 0-3 ans et l'école de musique est ouverte dès l'âge de 5 ans. Les responsables de ces structures municipales respectives, Angélique Durin et Stéphane Lahaye, ont organisé cet après-midi à destination des 3-4 ans, dans le but de proposer, par la suite, une activité musicale pour cette tranche d'âge.

Lucie Deleplanque et Géraldine Darnois se sont installées, instruments en mains. En face d'elles, une vingtaine de bambins, plutôt réceptifs aux notes et aux mots, et même très réactifs, les oreilles grandes ouvertes, pour entendre 5 chansons, dont celles des couleurs et du petit train, ou encore pour manipuler claves, güiros, tambourins...



Une séance de bonheur aux côtés de Lucie et Géraldine

Toutes deux sont musiciennes intervenantes. La première a intégré l'école de musique en 2012 ; la seconde, en 2014. Géraldine s'occupe également de l'éveil musical et du solfège. La musique, elles l'ont dans la peau depuis leur plus tendre enfance. Lucie a débuté par la clarinette, puis s'est orientée vers le synthé et le piano, qu'elle enseigne dans diverses structures associatives. Un instrument que Géraldine a elle aussi choisi, tout en se diversifiant avec la pratique du saxophone. Quant à leurs études, elles sont toutes deux passées par le conservatoire de Roubaix et le Centre de Formation des Musiciens Intervenants de Lille 3, où elles ont obtenu leur DUMI, en 2012 pour l'une et 1994 pour l'autre. Deux passionnées qui prennent plaisir à transmettre leur amour pour la musique.

Bien préparer sa rentrée 2017-2018

Alors que la page des vacances d'hiver se tourne, celle de la rentrée 2017-2018 s'ouvre aux nombreux enfants en vœux de savoir et d'apprentissage. Cette année, le processus reste inchangé, deux étapes s'offrent à vous. Parents, à vos agendas !

Première étape : un passage obligatoire en Mairie de Harnes pour la première année de maternelle et le passage en CP. Les parents, munis du livret de famille, du carnet de santé et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, se verront attribuer un Certificat d'Inscription. Pour une meilleure gestion, merci de respecter les dates et horaires suivants en fonction des écoles :

Groupe Scolaire H. Barbusse : jeudi 02 mars et lundi 06 mars de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.
Maternelle L. Michel et élémentaire J. Jaurès : mardi 07 mars et jeudi 09 mars de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.
Maternelle P. Langevin et élémentaire D. Diderot : lundi 13 mars et mardi 14 mars de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.
Maternelle A. France et élémentaire J. Curie : jeudi 16 mars et lundi 20 mars de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.
Maternelle E. Zola et élémentaire L. Pasteur : jeudi 23 mars et mardi 28 mars de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

Deuxième étape : les parents devront se rendre directement à l'école pour l'inscription en première année de maternelle et le passage en CP. N'oubliez pas le livret de famille, le carnet de santé et le Certificat d'Inscription délivré par la Mairie. La présence de l'enfant est recommandée.

Ecole A. France : mardi 25 avril de 8h30 à 11h00 et de 13h30 à 15h00. **Ecole P. Langevin** : jeudi 27 avril de 13h30 à 16h30 et jeudi 04 mai de 8h45 à 11h30. **Ecole E. Zola** : lundi 24 avril de 8h30 à 11h00 et de 13h30 à 16h00. **Maternelle H. Barbusse** : lundi 24 avril de 13h30 à 15h30 et mardi 02 mai de 8h30 à 10h30. **Ecole L. Michel** : mardi 25 avril de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00. **Ecole J. Jaurès** : mercredi 26 avril de 9h00 à 11h30 et jeudi 27 avril de 13h30 à 16h30. **Ecole J. Curie** : mardi 25 avril de 13h30 à 16h30 et jeudi 27 avril de 8h30 à 11h30. **Ecole D. Diderot** : lundi 24 avril de 8h30 à 11h30 et vendredi 28 avril de 13h30 à 16h30. **Ecole élémentaire H. Barbusse** : mercredi 26 avril de 13h30 à 15h30 et mercredi 03 avril de 8h30 à 10h30. **Ecole L. Pasteur** : mardi 25 avril de 8h30 à 11h30 et mercredi 27 avril de 8h30 à 11h30.



Des vacances placées sous le signe du plaisir et de la découverte

Vacances



Les loisirs des jeunes au cœur des priorités de la Municipalité

Période de vacances oblige, celles d'hiver ont permis à de nombreux jeunes harnésiens d'expérimenter de nouvelles activités et de se ressourcer. Le service Enfance-Jeunesse a, comme à l'accoutumée, mis en place un séjour ski et un accueil tant en centre de loisirs qu'au CAJ.

Samedi 11 février, 24 enfants, âgés de 8 à 17 ans, ont pris la route direction le village d'Imst en Autriche. Là, place à la découverte d'un tout autre climat, d'une langue différente et d'un sport peu pratiqué dans notre région : le ski. Apprentissage de la glisse, luge, sortie

raquettes, visites diverses et batailles de boules de neige étaient au programme de ce séjour.

Les jeunes restés à Harnes ont pu profiter pleinement des infrastructures municipales et bénéficier d'un encadrement de qualité. Ils étaient 105 inscrits aux ALSH, à s'épanouir sur le thème "Le recyclage dans tous ses états". Les 12 animateurs leur avaient concocté des actions respectueuses de l'environnement et de notre planète. Quel plaisir de créer des tableaux, semainiers et autres objets à partir de matériaux de récupération ! Quelle fierté de le ramener à la maison, de le montrer à

la famille et de le voir trôner au milieu du salon !

Les 11-17 ans ont, quant à eux, joui d'animations autour du "Jeu sous toutes ses formes". Morpion géant, tournoi de pétanque, démonstration de rollers lors de l'inauguration du skatepark, molki, base-ball et sports en tous genres ont animé leurs 10 jours de vacances.

Place désormais à une ambiance beaucoup plus studieuse, en retournant sur les bancs de l'école !

Les vacances d'avril se profilent déjà à l'horizon. Le service Enfance-Jeunesse propose un "Centre sportif" (ALSH et CAJ) du 10 au 21 avril. Fournir un certificat médical obligatoirement. Inscriptions jusqu'au 16 mars, en Mairie ou via le portail famille. Renseignements en Mairie, auprès du service Enfance-Jeunesse, ou au 03.21.79.42.79.



L'enchantement au cœur d'un projet commun

Dans le cadre de la Grande Semaine de la Petite Enfance, qui se déroulera du 13 au 18 mars, la bibliothèque, l'école de musique et le RAM se rassemblent autour d'un projet commun : l'enchantement.

Venez partager un moment précieux, chargé de découvertes et d'émotions avec votre tout-petit, le samedi 18 mars à partir de 15h, à l'école de musique.

Au programme : présentation d'un spectacle créé par les musiciens inter-

venants de l'école de musique, concert de l'orchestre junior, séance d'éveil musical, présentation d'albums de la petite enfance et d'un projet créé par les assistants maternels.

Ce temps fort s'adresse aux enfants âgés de 0 à 6 ans.

> Plus d'infos au Relais d'Assistants Maternels (Tél. : 03.21.20.29.86), à l'école de musique (Tél. : 03.21.76.96.29) ou à la bibliothèque (Tél. : 03.21.49.24.14).

Expressions des groupes politiques



**Groupe Majoritaire
Harnes Un Avenir Durable
Parti Socialiste**

Le Logement, une priorité !

La 22^e édition du rapport annuel sur l'état du mal-logement de la Fondation Abbé Pierre dessine le portrait d'une France fracturée par la crise du logement. 4 millions de personnes sont sans abri, mal logées ou sans logement personnel.

Outre ces situations les plus graves, 12,1 millions de personnes sont touchées à des degrés divers par la crise du logement. Effort financier excessif, précarité énergétique, risque d'expulsion locative, copropriétés en difficulté, surpeuplement... au total, près de 15 millions de personnes sont touchées, à un titre ou à un autre, par la crise du logement.

À bien des égards, pour les pauvres, les classes populaires et moyennes, la situation tend à s'aggraver, en particulier depuis la hausse des prix de l'immobilier des années 2000 et le déclenchement de la crise économique en 2008.

Le nombre de personnes sans domicile a augmenté de 50 % entre 2001 et 2012. Celui des personnes en hébergement contraint chez des tiers de 19 % entre 2002 et 2013. Les personnes en surpeuplement accentué sont de plus en plus nombreuses, alors que la tendance depuis des décennies était plutôt à la baisse : + 17 % entre 2006 et 2013 pour le surpeuplement accentué et + 6 % pour le surpeuplement modéré.

Face à ces réalités inquiétantes, **la majorité municipale se mobilise au quotidien pour offrir aux Harnésiens et Harnésiennes des conditions de logements adaptés et dignes.**

Depuis de nombreuses années, les projets de constructions de logements se multiplient dans notre commune pour permettre un vrai parcours résidentiel pour toutes les catégories d'âges de notre population.

De nombreux programmes sont en cours de finition, de construction ou de finalisation, tel le domaine de la Hêtraie, l'îlot Dauthieu ou le développement de l'urbanisation de la zone de l'abbaye située entre Harnes et Loison.

L'action municipale porte également sur la nécessaire rénovation du patrimoine ancien des logements du bailleur Maisons et Cités.

Depuis des mois, de nombreux logements sont vides et non réaffectables car nécessitant des travaux de réhabilitation.

C'est pourquoi, les Maires des communes de Harnes, Noyelles sous Lens et Sallaumines ont engagé une démarche concertée pour imposer au bailleur des mesures correctives immédiates.

Sur notre commune, ce sont près de 70 logements qui feront donc l'objet d'une attention particulière du bailleur en 2017 qui s'est engagé à procéder à la réalisation de travaux qui peuvent aller jusqu'à 60 000 euros par logement.

Les Maires ont également obtenu qu'un traitement soit réalisé au fur et à mesure des logements libérés pour que cette situation ne se reproduise plus.

Nous serons très vigilants quant au respect de cet engagement et nous nous félicitons que ce travail, en parfaite concertation entre des municipalités de gauche républicaine et communiste, porte ses fruits pour le plus grand bien de nos habitants.



**Pour Harnes,
l'Humain d'Abord !**

La circulation dans notre ville est fortement problématique. Le passage fréquent de poids lourds en centre ville, dont certains transportant des matières dangereuses, n'arrange pas les choses. L'effacement quasi-complet des peintures de routes (passages piétons, stops, priorités, lignes axiales) augmente l'insécurité routière, parfois due aux incivilités et aux vitesses excessives.

Il serait temps de prendre en compte l'état des routes et des trottoirs, de faire procéder aux entretiens urgents des signalisations routières, d'œuvrer à une cohabitation intelligente des automobilistes, des cyclistes et des piétons.

Encore faudrait-il entendre LES PRÉOCCUPATIONS DES HARNÉSIENS ?

Pour tenter de masquer la réalité de la gestion de notre commune et justifier certaines décisions questionnantes, il est certes plus facile de clamer que tout va bien, tout en reprochant aux élus de notre groupe leur libre parole qui dérange.

www.lhumaindabord-harnes.fr



**Front National
Rassemblement
Bleu Marine**

Toujours pas de débat d'orientation budgétaire : un reniement de plus pour M. Duquesnoy !

Il y a un an, Philippe Duquesnoy s'était engagé, dans une modification du règlement intérieur, à organiser le DOB avant la fin février de chaque année.

Or, à ce jour, ce débat n'a toujours pas eu lieu : faut-il y voir l'incompétence de la majorité et son incapacité à gouverner ? Ou simplement un reniement de la parole donnée ?

L'un n'empêchant pas l'autre, nous concluons ainsi : la majorité ne gère pas notre ville, elle navigue à vue !

Contact : fnharnes@gmail.com

Une ville 2.0, dans une dynamique de dématérialisation

Depuis plusieurs années, la Municipalité s'est engagée dans une démarche de dématérialisation et vient d'étendre ce principe à d'autres documents.

Retraçons l'histoire de la dématérialisation à Harnes...

Celle-ci a démarré en 2004 avec la trésorerie, dans le cadre des marchés publics.

Puis, en 2011, les mandats et titres ont à leur tour été dématérialisés, afin d'arriver à une dématérialisation totale en 2014.

Cette mesure s'étend, depuis le 1^{er} janvier 2017, aux factures et bons de commande.

En effet, tous les services transmettent désormais leurs bons de commande sous forme informatique et visent de la même manière leurs factures.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté municipale de développement durable et d'économie de papier. D'autres avantages viennent également s'ajouter. On note parmi eux la réduction de l'encombrement et une meilleure facilité d'accès aux documents.

Par ailleurs, les entreprises travaillant avec la collectivité sont également invitées à dématérialiser leurs factures. D'ici 2020, ce processus sera rendu obligatoire par l'Etat, pour toutes les entreprises.

Notre Maire ainsi que l'Adjoint aux finances ont à cœur de généraliser la dématérialisation à un maximum de services publics afin de rendre les démarches plus rapides et fonctionnelles aux usagers !



Passeports et cartes d'identité : ce qui change



C'est une révolution qui s'annonce le 14 mars. A cette date, partout en France, seules les mairies équipées d'un dispositif de recueil pourront continuer à délivrer les nouvelles cartes d'identité, désormais sécurisées. Le but étant de suivre l'exemple de la délivrance des passeports.

Aujourd'hui, lorsque vous demandez un passeport, vous vous rendez dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil, comme c'est le cas à Harnes. Celui-ci se compose d'un boîtier de reconnaissance des empreintes digitales. Les empreintes sont alors scannées et envoyées, avec tous les autres documents (photos, justificatif de domicile...) directement à la préfecture d'Arras qui instruit les demandes. Désormais, la procédure sera la même pour les cartes d'identité sécurisées.

Une pré-demande doit être effectuée en ligne via le site service-public.fr. La déclaration doit ensuite être présentée en Mairie pour la prise d'empreintes et la finalisation du dossier.

Harnes fait partie des 6 communes du secteur (en plus de Lens, Liévin, Wingles, Hénin-Beaumont et Carvin) capables de traiter les demandes de passeports biométriques et cartes d'identité sécurisées.

Une réorganisation sera alors mise en place à compter du mois de mars. Pour établir les passeports et cartes d'identité, il sera désormais obligatoire de prendre un rendez-vous, en Mairie ou en téléphonant au 03.21.79.42.79.

Infos pratiques

Etat civil

Naissances : Aya BAÂDIDI, née le 21 janvier 2017 - Inaya VIEIRA FERREIRA, née le 22 janvier - Logan LAMPIN, né le 24 janvier - Enzo BELLACHE, né le 22 janvier - Léana WEINGAERTNER, née le 30 janvier - Nathanaël POTTIEZ, né le 28 janvier - Hugo LEROY THOMAS, né le 31 janvier - Louis DEBRIL, né le 25 janvier - Mélyna ZAVODSKI, née le 5 février - Jade LELIEVRE, née le 4 février - Ethan BOUTRINGHIN DELANNOY, né le 5 février - Mila DOS SANTOS, née le 1^{er} février - Julyanna LABALETTE, née le 7 février - Sacha HAVET, né le 15 février - Youssef MEGDICH, né le 16 février - Bastien MOLURI, né le 18 février.

Mariage : Samedi 11 février 2017 : Nassima BOUKRA et Omar MENIRI.

Décès : Paul LENGART, 68 ans - Gilberte CROMBET veuve de Léon TONNEAU, 98 ans - Germaine MANIE veuve de Alfred VINCENT, 82 ans - KUKWISZ Wanda veuve de Mieczyslaw KANIASTY, 88 ans - Marguerite KLEIN veuve de Serge TONNEAU, 85 ans - Janine GORLAS veuve de Henri KNOPP, 74 ans - Brigitte DUPAYAGE épouse de Philippe DEHAY, 55 ans - Annie BRETON veuve de Raymond DRUON, 85 ans - Alice GENTY veuve de Alfred MARÉCHAL, 87 ans - Agathe DEKER veuve de Stanislas LÉONARCZYK, 85 ans - Arséna GOUPIL veuve de Fernand BERTH, 94 ans - Odette MONTHÉAN veuve de Raymond HONORÉ, 96 ans - Jeanne DESBIENS veuve de Jean FUSY, 91 ans - Félix GORSKI époux de Léocadie GRZESKOWIAK, 87 ans.

Permanence de l'agence mobile SIA Habitat

L'agence mobile SIA Habitat sera présente sur le parking rue St Claude (résidence du Jura), les vendredis 17 mars, 05 mai et 23 juin 2017, de 9h à 10h.

Déménagement agence Pôle Emploi Lens Zola

L'agence Pôle Emploi Lens Zola déménage et devient Lens Laloux.
L'adresse postale est : 20 rue Hector Laloux. CS 40258. 62305 Lens Cedex.

Campagne de dératisation

La ville de Harnes a confié à la société Stael la campagne de dératisation. Les produits seront distribués gratuitement les **15 et 16 mars 2017**.

La Municipalité tient à expliquer aux riverains pourquoi elle a pris la décision de fermer le Complexe Mimoun, situé chemin de la deuxième voie, le 17 février dernier.

Cette décision a été prise, en urgence, pour prévenir du risque d'intrusion sur le site, des gens du voyage et ainsi préserver cet espace.

Nous nous excusons pour la gêne occasionnée et comptons sur votre compréhension.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Une permanence pour l'Etat civil a lieu le samedi de 11h00 à 12h00.
Fermée le dimanche. Renseignements : 03.21.79.42.79.

Permanences des élus

Philippe DUQUESNOY, Maire reçoit le mercredi matin de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous.

L'adjoint délégué aux finances, aux affaires générales et aux grands projets - **Dominique MOREL** reçoit le mardi de 14h00 à 16h00 et sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée aux actions sociales et à la solidarité - **Annick BOS-WITKOWSKI** reçoit le lundi dès 14h, au C.C.A.S., sur rendez-vous.

L'adjoint délégué à l'urbanisme et aux travaux - **Jean-François KALETA** reçoit uniquement sur rendez-vous.

L'adjoint délégué à la cohésion sociale - **Jean-Pierre HAINAUT** reçoit le lundi sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée à la petite enfance, à la jeunesse et à l'éducation - **Valérie PUSZKAREK** reçoit sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée à la culture, à la vie associative et aux jumelages - **Sabah YOUSFI** reçoit sur rendez-vous.

L'adjoint délégué au sport et au mécénat - **Joachim GUFFROY** reçoit sur rendez-vous.

La conciliatrice de justice - **Annick POLI** assurera ses permanences les mardis 7 et 21 mars (sur rdv de 8h30 à 12h) ainsi que les mercredis 8 et 22 mars (sans rdv de 8h30 à 12h).

Informations en Mairie ou au 03.21.79.42.79.

Les maisons datées de Harnes

Qui n'a pas remarqué au cours d'une promenade en ville, une façade "millésimée" ? Ce premier article des "Amis du Vieil Harnes" vous propose de découvrir celles de la rue des Fusillés.



Une centaine de mètres plus loin, à droite, **au numéro 137 de la rue des Fusillés**, un imposant immeuble attire notre attention. Il faut alors scruter attentivement les quatre grandes fenêtres de l'étage pour lire, au dessus de celle "balconnée", la date de 1904. C'est bien plus tard qu'un autre médecin, Monsieur Grillot, l'occupa.

A peine engagés dans la **rue des Fusillés, au 74**, en partant de la place, nous admirons, côté gauche, une belle demeure datée : 1910 à la pointe de la plus haute fenêtre centrale.

D'abord propriété de Monsieur Jean-Baptiste Laurent, briquetier de son état et personnalité locale bien connue qui sauva de la noyade un jeune homme tombé dans le canal. Elle accueillit, à partir des années trente, le docteur Laigle qui y installa son cabinet médical.



Un peu plus loin, sur le même côté, **au n° 153, à l'angle de la rue Jean Jaurès**, une belle maison bourgeoise présente, au dessus de la plaque de rue, une pierre blanche gravée des deux éléments "Anno 1912".

Elle fut avant et après 1914, la propriété de Monsieur Gabriel Delvallez, gérant du magasin très fréquenté, à l'enseigne d'époque : "*Chapellerie, Confections, Nouveautés*". Cette maison perdit beaucoup de son attrait quand elle devint le siège de la perception !



Encore une centaine de mètres à parcourir et notre promenade se termine **au n° 202 rue des Fusillés**, à la pharmacie Mulier, maison datée "1931" au dessus de la fenêtre centrale. C'est sur cet emplacement que s'élevait la ferme Maréchal, durement touchée pendant la première guerre mondiale au point d'être reconstruite complètement. C'est sur ce chantier que Monsieur Hélin, Secrétaire de Mairie et historien local, put sauver la pierre aux trois armoiries datée de 1620, qu'il fit sceller au bas de la face ouest de l'église Saint Martin...

Cette demeure fit office, à partir de 1942, de Commissariat de notre localité et le resta durant plus d'un demi-siècle. Notons qu'à cette époque bien lointaine, le commissaire commandait 16 gardes "Pétain"...

Ce qui s'appelait en ce temps-là "*Grand'Rue*" se terminait donc là devant la boulangerie actuelle, laissant place, après un tournant à 90 degrés, à la rue de la gare. Pour rendre la circulation plus facile, un triangle de maisons sur la droite fut supprimé dès 1920 et remplacé d'abord par la Place Verte et plus récemment par le rond-point du Moulin.

A bientôt... Nous reprendrons notre promenade dans quelque temps car il reste encore quelques maisons datées à "débusquer" !

CULTURE

MUSIQUE

VENDREDI
 24 MARS
 20H30

CENTRE CULTUREL
 JACQUES PRÉVERT



Concert irlandais

Altan et Téada (première partie)

Tarifs :

8€ / 6-4€

Gratuit -12 ans



Préventes :

Les jeudis matin ou sur RDV
Centre Culturel Jacques Prévert
36, rue de Montceau-les-Mines
Infos : 03.21.76.21.09



Agenda



**Dates à
retenir !**



www.village-harnes.fr

et sur la page Facebook «Harnes»

Du 4 au 18 mars 2017

De la naissance du charbon à sa transforma- tion par l'Homme

Le Musée de l'Ecole et de la Mine vous invite à son exposition, de 14h à 18h, les 4, 7, 9, 11, 14, 16, 18 mars. A travers des photos, vidéos, schémas, documents personnels, expériences professionnelles en cokeries et centrales électriques, d'anciens cokiers de Drocourt mettent en images le charbon dans tous ses états. Entrée gratuite. Une conférence se tiendra dans la salle audio visuelle du musée, le 09/03 à 18h.

Le 5 mars 2017

Bourse aux vêtements

L'Amicale des Communaux organise sa traditionnelle bourse aux vêtements et articles de puériculture, salle Kraska, de 8h à 13h.

Handball

L'équipe N2 du HHBC rencontrera Dreux à 16h, salle Bigotte.

Les 11 et 12 mars 2017

Exposition de printemps

Le Groupement Artistique et

Culturel de Harnes exposera ses talents et son savoir-faire à la salle des fêtes. Le samedi, de 14h à 18h et le dimanche, de 10h30 à 12h et de 14h30 à 18h. Entrée gratuite.

Le 12 mars 2017

Football

L'équipe B de l'UASH rencontrera Carvin à 15h, au stade Bouthemmy.

Le 18 mars 2017

Waterpolo

L'équipe N1 du SNH recevra Givors à 21h, à la piscine Marius Leclercq.

Escrime

De 10h à 20h, le Cercle d'Escrime vous convie à sa journée "Faites de l'escrime", de 10h à 20h, à la salle Kraska.

Semaine de la petite enfance

Venez vivre un moment chargé de découvertes et d'émotions, dès 15h, à l'école de musique. Plus d'infos en page 15.

Volley féminin

L'équipe DEF du VCH recevra Clamart à 18h30, salle Maréchal.

Le 19 mars 2017

Football

L'équipe A de l'UASH recevra Evin à 15h, au stade Bouthemy.

Volley masculin

L'équipe N2 du HVB rencontrera Villejuif à 15h, salle Maréchal.

Le 20 mars 2017

Dis-moi dix mots

L'Amicale Laïque vous invite à venir applaudir les enfants qui s'exerceront autour de dix mots, sous forme littéraire ou artistique, à 18h, au Centre Culturel. A l'issue des représentations, le film "Qu'est-ce qu'on a fait au bon dieu ?" sera diffusé à 20h. Tarif unique : 2,70€.

Le 24 mars 2017

Concert irlandais

Besoin d'un bol d'Eire ? Rendez-vous au Centre Culturel à 20h30 pour le concert d'Altan et Téada, deux groupes qui vous plongeront dans l'univers musical irlandais. Tarifs : 8/6/4€ et gratuit pour les -12 ans.

Le 26 mars 2017

Après-midi dansant

Venez passer un moment agréable avec la RSG, à la salle des fêtes, de 15h à 20h. Tarif : 7€.

Le 30 mars 2017

Don du sang

Donner son sang : un geste qui sauve. Rendez-vous à la salle Kraska, de 14h à 19h.

Le 1^{er} avril 2017

Waterpolo

L'équipe N1 du SNH recevra Aix en Savoie à 21h, à la piscine Marius Leclercq.

Le 2 avril 2017

Football

L'équipe B de l'UASH recevra Drocourt à 15h, au stade Bouthemy.

Le 7 avril 2017

Les Pieds Nickelés

Retrouvez un cabaret déjanté sur les planches du Centre Culturel, à 20h30. Ce spectacle emmènera les spectateurs dans

l'univers du cinéma burlesque et du clown. Tarifs : 8/6/4€ et gratuit pour les -12 ans.

Le 8 avril 2017

Bourse aux vêtements

Grapeos vous propose sa bourse aux vêtements de grande taille, de 10h à 18h, salle Kraska.

Le 9 avril 2017

Football

L'équipe A de l'UASH recevra Grenay à 15h, au stade Bouthemy.

Le 15 avril 2017

Soirée années 80

L'Amicale des Communaux vous attend nombreux pour sa soirée "années 80", salle Kraska, dès 19h30. Tarif : 5€. Inscriptions le 4/04 de 17h30 à 19h, à la salle des fêtes. Paiement à l'inscription. Limité à 24 places par personne.

Le 17 avril 2017

Fête de Pâques

Opieka vous invite à célébrer Pâques à ses côtés, à 15h30, salle Kraska. Tarif : 22€. Inscriptions : 06.88.76.02.87 - 06.80.58.87.68 - 03.21.49.08.51.

Le 29 avril 2017

Samedi tout est permis

Venez jouer en famille ou entre amis avec l'APJJ, salle Kraska, dès 19h30. Tarifs : adultes : 5€ / enfants -10 ans : 2€. Réservations avant le 15/04. Permanences à l'école Jaurès les 31/03 et 07/04, de 17h à 19h. Infos : 06.64.24.39.34.

Le 6 mai 2017

Vide grenier

La Curie Family ainsi que les APE A. France et L. Pasteur organisent leur 10^{ème} vide grenier, dans les cours des écoles Pasteur et Curie, de 9h à 18h. Tarif : 3€ pour 3 mètres, indivisible. Inscriptions à la garderie Pasteur, rue de Poligny, les mardis et vendredis, de 14h à 16h, du 15/03 au 05/05, avec pièce d'identité. Infos : 06.75.35.69.50 ou 06.56.76.41.00. Aucune inscription le jour même.

Programme du 04/03 au 28/03

Centre Culturel Jacques Prévert, rue de Montceau-les-Mines
62440 Harnes - 03.21.36.21.09 - jacques.prevert@ville-harnes.fr



Du 04/03 au 07/03

Sahara (1h26)



Samedi 04 - 18h.
Dimanche 05 - 15h.
Mardi 07 - 18h.

Raid Dingue (1h45)



Samedi 04 - 15h.
Samedi 04 - 21h.
Dimanche 05 - 18h.

Du 08/03 au 14/03

Lego Batman, le film (1h45)



Claude Lelouch

Mercredi 08 - 15h.
Samedi 11 - 15h.
Dimanche 12 - 15h.
Mardi 14 - 18h.

50 nuances plus sombres (1h58)

Interdit au moins de 12 ans



Mercredi 08 - 18h.
Samedi 11 - 18h.
Samedi 11 - 21h.
Dimanche 12 - 18h.

Du 15/03 au 21/03

Alibi.com (1h30)



Mercredi 15 - 15h.
Samedi 18 - 18h.
Dimanche 19 - 15h.
Mardi 21 - 18h.

Rock'n Roll (2h03)



Mercredi 15 - 18h.
Samedi 18 - 15h.
Samedi 18 - 21h.
Dimanche 19 - 18h.

Du 22/03 au 28/03

Seuls (1h30)



Mercredi 22 - 15h.
Mercredi 22 - 18h.
Dimanche 26 - 15h.
Dimanche 26 - 18h.
Mardi 28 - 18h.



Tarifs :

Plein Tarif : 5 euros

Tarif réduit : 4 euros (-18 ans, +60 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, étudiants, pass'culture)

Mercredi, Ciné vacances : 3,30 euros

Groupe à partir de 8 : 2,70 euros